

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION **PARTICULIERS** AU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 JUIN 2020 ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE CHEMAZE

Lieu : Place de la mairie 53200 CHEMAZE

Infos et réservations au 06.89.22.81.97 ou [buffeta Claire@yahoo.fr](mailto:buffeta Claire@yahoo.fr)

Accueil des exposants à partir de 6h30

Ouverture au public de 8h30 à 17h30

Buvette et restauration sur place

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP VILLE : .....

TEL : .....

MAIL : .....

**Pour toute inscription merci de joindre une copie de pièce  
d'identité** (carte d'identité ou permis de conduire)

Souhaite exposer le dimanche 7 juin 2020 à CHEMAZE

Je réserve .....mètres (1 mètre = 2€) les véhicules sont acceptés sur l'emplacement merci de  
prendre le métrage en fonction de votre véhicule

Je joins un chèque d'un total de .....€ à l'ordre du Comité des fêtes de Chemazé.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), .....participant non professionnel à la vente  
au déballage désigné ci-dessus, déclare sur l'honneur (entourer un des deux ):

- 1- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature
- 2- Avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à .....  
le.....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets  
personnels et usagés.

Fait à ..... Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Tous les champs sont obligatoires**

# **REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 juin 2020**

## **A CHEMAZE**

- 1. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation**
- 2. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 8h30 et à ne pas remballer avant 17h00**
- 3. Les objets et les collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou autre préjudice.**
- 4. Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés et alloués par la Comité des Fêtes de Chemazé.**
- 5. Le Comité des Fêtes de Chemazé et les commerçants se réservent l'exclusivité de la vente de restauration et de boissons**
- 6. La réservation des emplacements ne sera prise en compte qu'après réception du formulaire d'inscription complété, signé et du paiement. Dépôt à remettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie en y indiquant dessus Comité des Fêtes – Vide Grenier ou par voie postale à l'adresse suivante :**

**Mairie de CHEMAZE**

**Comité des Fêtes – Vide Grenier**

**Place de la Mairie**

**53200 CHEMAZE**

- 7. Les priorités d'inscriptions seront déterminées par l'ordre d'arrivée des formulaires chez l'organisateur.**
- 8. Aucun motif ne pourra entraîner un remboursement de l'emplacement.**

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION **PROFESSIONNELS** AU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 JUIN 2020 ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE CHEMAZE

Lieu : Place de la mairie 53200 CHEMAZE

Infos et réservations au 06.89.22.81.97 ou [buffeta Claire@yahoo.fr](mailto:buffeta Claire@yahoo.fr)

Accueil des exposants à partir de 6h30

Ouverture au public de 8h30 à 17h30

Buvette et restauration sur place

NOM : .....

PRENOM : .....

NOM SOCIETE : .....

NUMERO REGISTRE DU COMMERCE : ..... DE.....

ADRESSE : .....

CP VILLE : .....

TEL : .....

MAIL : .....

## **Pour toute inscription merci de joindre une copie de pièce d'identité** (carte d'identité ou permis de conduire)

Souhaite exposer le dimanche 7 JUIN 2020 à CHEMAZE

Je réserve .....mètres (1 mètre = 2€) les véhicules sont acceptés sur l'emplacement merci de prendre le métrage en fonction de votre véhicule

Je joins un chèque d'un total de .....€ à l'ordre du Comité des fêtes de Chemazé.

### **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e),..... déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'Article L310-2 du Code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à ..... Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Tous les champs sont obligatoires**

# **REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 7 JUIN 2020 A CHEMAZE**

- 1. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation**
- 2. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 8h30 et à ne pas remballer avant 17h00**
- 3. Les objets et les collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou autre préjudice.**
- 4. Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés et alloués par la Comité des Fêtes de Chemazé.**
- 5. Le Comité des Fêtes de Chemazé et les commerçants se réservent l'exclusivité de la vente de restauration et de boissons**
- 6. La réservation des emplacements ne sera prise en compte qu'après réception du formulaire d'inscription complété, signé et du paiement. Dépôt à remettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie en y indiquant dessus Comité des Fêtes – Vide Grenier ou par voie postale à l'adresse suivante :**

**Mairie de CHEMAZE**

**Comité des Fêtes – Vide Grenier**

**Place de la Mairie**

**53200 CHEMAZE**

- 7. Les priorités d'inscriptions seront déterminées par l'ordre d'arrivée des formulaires chez l'organisateur.**
- 8. Aucun motif ne pourra entraîner un remboursement de l'emplacement.**